



Communiqué des Fédérations CGT, FO, CFE-CGC, SUD

Depuis le 5 décembre, les employés/cadres des organismes de sécurité sociale sont mobilisés pour le retrait de la réforme Macron qui va baisser les pensions, reculer l'âge de départ à la retraite et démanteler la Sécurité sociale.

Nos fédérations communiquent à tout le personnel la décision de l'assemblée générale du personnel de la CARSAT du Sud Est réunie le 27 janvier 2020.

Il faut rappeler que l'article 50 de la loi Macron prévoit expressément :

- Au niveau national la fusion de la CNAV et de la fédération AGIRC-ARRCO pour créer une Caisse Nationale de Retraite Universelle (CNRU).
- Au niveau local, la création d'un réseau unique d'établissements locaux reprenant le personnel des CARSAT et des Institutions de retraite complémentaires dépourvus de la personnalité morale.

Le projet de loi confirme bien la disparition de la branche vieillesse (CNAV et CARSAT) et ouvre la voie au démantèlement de toute la Sécurité sociale menaçant ainsi l'emploi, les droits et la Convention collective nationale de tous les employés et cadres de la Sécurité sociale.

Le personnel ne l'accepte pas (c'est inacceptable pour le personnel).

Dès la publication de la loi, des assemblées du personnel se sont tenues avec les syndicats CGT, FO, CFE-CGC, SUD, dans de nombreuses CARSAT.

Les CARSAT du Sud Est et d'Auvergne, pour exemple, ont rassemblé respectivement 550 agents et plus de 230 agents.

Une nouvelle assemblée s'est tenue à Marseille le 27 janvier 2020. Les agents avec leurs syndicats CGT et FO ont voté la grève à compter du 28 janvier 2020.

Ils ont décidé d'organiser le même jour des équipes composées de collègues grévistes et de militants syndicaux pour aller à la rencontre des collègues de toute la région afin de les inviter à rejoindre la grève. Ils ont aussi décidé de participer massivement à la manifestation interprofessionnelle du 29 janvier.

Ils ont raison. C'est la voie à suivre pour obtenir le retrait de la loi et maintenir les Carsat ainsi que la branche vieillesse.

C'est pourquoi les Fédérations CGT, FO, CGC-CGT, SUD appellent tous leurs syndicats à organiser partout des assemblées générales pour informer et discuter de l'extension de la grève à tous les organismes.

Elles invitent leurs syndicats à faire remonter toutes les décisions prises par les assemblées générales afin qu'elles puissent les communiquer à tout le personnel afin d'aider au renforcement de la grève et à la construction d'actions coordonnées.

ASSEMBLEES GENERALES DANS TOUS LES ORGANISMES POUR DECIDER LA GREVE

- **POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI MACRON**
- **POUR LE MAINTIEN DES CARSAT ET DE LA BANCHE VIEILLESSE**
- **CONTRE LE DEMANTELEMENT DE LA SECU**